

## Plan stratégique de l'AMEPS 2015-2020

Après s'être, depuis 2013, engagé dans une phase d'autoévaluation interne, en novembre 2015, l'AMEPS a reçu la visite d'experts européens en vue d'évaluer la section « bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif ». Dès l'autoévaluation, incluant les différentes parties prenantes de l'établissement, nous avons pris conscience des améliorations nécessaires au renforcement du positionnement de notre enseignement supérieur.

Les experts ont globalement confirmé nos constats et nous ont transmis des recommandations soutenant le développement de notre démarche d'évaluation de la qualité.

Le chantier est immense mais, notre petite équipe (16 enseignants, 4 membres du personnel administratif, la direction) s'engage à réaliser ces projets au travers d'un investissement tant collectif qu'individuel.

Dans le plan d'action ci-dessous, vous verrez que nous avons opté pour 3 axes stratégiques prioritaires, dans lesquels nous proposons différentes actions prioritaires :

Le premier axe concerne l'amélioration de la gouvernance de l'établissement par le pilotage du programme, de la communication et de la gestion de la qualité, nous l'avons intitulé :

➔ **Axe 1 : Gouvernance**

Le second concerne l'amélioration de la cohérence interne du programme par une meilleure coordination pédagogique, l'amélioration des modes de communication en interne ainsi qu'un accès à des ressources scientifiques. Il s'agit de :

➔ **Axe 2 : Cohérence interne**

Le dernier axe du plan stratégique vise à assurer une bonne communication externe par la publicité des informations sur le programme et les diplômes, il s'appelle :

➔ **Axe 3 : Communication externe**

En termes de temporalité, étant donné que, d'ici 2 ans, l'équipe de direction (directeur et sous-directeur) et presque la totalité du personnel administratif, ainsi que le gestionnaire internet-intranet auront été renouvelés, les actions sont surtout précisées jusqu'en 2018 laissant ainsi la possibilité à la nouvelle équipe de direction de modifier certains axes ou priorités avec en toile de fond le passage du témoin.

Par ailleurs, les priorités par étoiles<sup>1</sup> correspondent d'une part, à la volonté de s'attaquer à la prise en compte des risques et faiblesses dans un délai maîtrisé, en accordant une priorité aux objectifs pédagogiques. D'autre part, nous avons également souhaité consolider certaines forces de manière prioritaires, en tenant compte de leur importance pour les parties prenantes. C'est dans cette double optique qu'ont également été définies les années de planification, et de réévaluation des actions planifiées. En d'autres mots, l'année d'aboutissement d'un objectif est celle durant laquelle la rencontre de chaque objectif sera évaluée à l'aide des indicateurs spécifiés dans le plan.

Toute information complémentaire sur notre démarche peut être consultée dans les onglets qualité de notre site internet (lien vers « service qualité ») ainsi qu'auprès de notre coordinatrice qualité, Geneviève Lefebvre (genebvr@gmail.com).

Au plaisir d'échanger avec vous sur notre démarche, nous vous souhaitons une bonne lecture.

---

<sup>1</sup> Un objectif assorti de 5 étoiles rendant compte de la plus grande priorité.

## Axe stratégique 1 : Gouvernance

Priorité	Objectifs	Actions	Résultats escomptés	Indicateurs de mesure	Acteurs responsables
Recommandation 1 : Formalisation de la transmission de connaissances et d'information					
★★★★ (2017-2019)	1.1. Offrir un service de secrétariat optimal et formaliser son fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire un état des lieux des besoins que doit rencontrer le secrétariat</li> <li>-Actualiser l'état des lieux des tâches en vue d'établir des profils de fonction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Formaliser des cahiers des charges par poste de travail</li> <li>-Renouveler le personnel administratif sur base de profils de fonction</li> <li>-Développer un service sur base des besoins exprimés par les parties prenantes</li> <li>-Faciliter le fonctionnement en cas d'absence et/ou de périodes de volume de travail accru</li> <li>-Fluidifier les réponses aux demandes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Enquête d'analyse des besoins (étudiants et enseignants)</li> <li>-Déroutement des réunions de travail planifiées (avec ordre du jour et PV)</li> <li>-Cahier des charges établi pour chaque poste de travail + profils de fonction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Equipe de direction</li> <li>-Membres du secrétariat</li> <li>-Coordination qualité</li> </ul>
★★★★ (rentrée académique 2017-2019)	1.2. Développer la polyvalence des membres secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etablir des logigrammes des postes de travail, en guise d'outils de polyvalence et de transition</li> <li>-Généralisation de l'utilisation de nouveau logiciel de gestion Prosoc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faciliter le fonctionnement en cas d'absence et/ou de périodes de volume de travail accru</li> <li>-Fluidifier les réponses aux demandes</li> <li>-Faciliter le pilotage par les données</li> </ul>	Utilisation des nouveaux profils de fonction lors des engagements	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Equipe de direction</li> <li>-Membres du secrétariat</li> <li>-Coordination qualité</li> </ul>

★ (2015-2018)	1.3. Promouvoir les valeurs de l'AMEPS auprès des parties prenantes internes de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre à jour le ROI et le projet d'établissement de l'AMEPS</li> <li>-Organiser une campagne de diffusion des ROI, projet d'établissement et de la charte des valeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Transmettre les documents de promotion des valeurs de l'AMEPS</li> <li>-Faire vivre ces valeurs lors de la journée d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Progression du taux de participation à la journée d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Equipe de direction</li> <li>-Enseignante qui coordonne l'organisation de la journée d'accueil</li> <li>-Coordination qualité</li> </ul>
Recommandations 2, 5 et 6 : Renforcement de la coordination pédagogique					
★★★★★ (Rentrée académique 2016-2018)	1.4. Assurer l'évaluation des acquis d'apprentissage (lien 2.1. Axe 2 – Cohérence interne)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Informersur les nouvelles réglementations en matière d'évaluation</li> <li>-Coordination pédagogique de l'élaboration des nouvelles grilles d'évaluation par unité d'enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Co construction des grilles d'évaluations critériées avec les enseignants</li> <li>-Adéquation des pratiques d'évaluation avec les nouvelles réglementations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organisation d'une journée pédagogique des sections de l'établissement</li> <li>-Mise en place de groupes de travail par unité d'enseignement ou par cours</li> <li>-Atteinte ou non d'un acquis d'apprentissage, par unité d'enseignement, identifiée clairement par des critères et indicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Equipe de direction</li> <li>-Tous les enseignants</li> <li>-Coordination qualité Avec le soutien d'un conseiller pédagogique du SeGec</li> </ul>
Recommandation 3 : assurer le processus de gestion de la qualité					
★★★★ (2016-20)	1.5. Pérenniser la démarche qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la visibilité interne de la démarche</li> <li>-Mettre en œuvre le plan de suivi de manière coordonnée et participative</li> <li>-Réfléchir à la manière de poursuivre l'intégration des étudiants et des diplômés dans la démarche qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Visibiliser les actions d'amélioration</li> <li>-Valoriser le travail réalisé par les parties prenantes</li> <li>-Stimuler la mise en œuvre de démarches proposées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Onglet qualité mis à jour sur le site</li> <li>-Espace qualité régulièrement alimenté sur la plateforme</li> <li>-Communication interne sur les actions en cours (affichage d'objectifs et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Equipe de direction</li> <li>-Coordination qualité</li> </ul>

				résultats à la salle des professeurs, courriels, ...)	
				-Constitution de différents groupes de travail pour mener les actions de suivi	
Gestion des ressources matérielles					
★★★ (2015-2020)	1.6. Améliorer le cadre de travail pour les étudiants et les membres du personnel	Création d'une commission « Bâtiments-équipements » représentant les différentes parties prenantes	Prendre en compte les insatisfactions exprimées et faire un état des lieux des actions de suivi	Transmission des informations de la commission vers les parties prenantes	-Equipe de direction -Personnel administratif -Gestionnaire internet-intranet -Représentants enseignants
Gestion des ressources humaines					
★★ (2017-2020)	1.7. Encourager les personnels à suivre des formations en cours de carrière	-Réaliser un état des lieux des besoins en formation des personnels afin de structurer une offre annuelle  -Constituer un espace de partage électronique des ressources récoltées en formation	-Améliorer l'adéquation entre le programme pédagogique et les besoins des étudiants  -Favoriser la réflexion collective à partir des thématiques suivies en formation ainsi que leur diffusion  -Encourager l'actualisation des connaissances	-Promotion de formations internes et externes  -Taux de Participation d'enseignants aux formations  -Publication des ressources des formations sur la plateforme	-Direction -Personne relais FCC (formation en cours de carrière) -Coordination qualité

## Axe stratégique 2 : Cohérence interne

Priorité	Objectifs	Actions	Résultats escomptés	Indicateurs de mesure	Acteurs responsables
Recommandation 7 et 8 : harmoniser l'organisation, les contenus d'enseignement et les évaluations des groupes A et B					
★★★★ (rentrée académique 2016-2018)	2.1. Assurer la cohérence du programme en matière d'évaluation (lien 1.4. Axe1 - Gouvernance)	<p>Les contrats pédagogiques</p> <p>Mise en place d'une procédure de préparation des conseils des études</p>	<p>-Cohérence de l'information transmise aux étudiants</p> <p>-Cohérence de l'évaluation des acquis d'apprentissage au sein d'un unité d'enseignement</p> <p>-Harmonisation des niveaux d'évaluation entre les groupes</p>	<p>- Diffusion aux étudiants de contrats pédagogiques identifiant les acquis d'apprentissage et la grille d'évaluation de ceux-ci</p> <p>-Transmission de la procédure de préparation des conseils des études à tous les enseignants</p>	<p>-Equipe de direction</p> <p>-Secrétariat</p> <p>-Enseignants</p>
★★★★★ 2016- Rentrée Académique 2018	2.2. Améliorer la communication interne	<p>-Répondre aux besoins en communication exprimés lors des évaluations internes et externes</p> <p>-Communiquer auprès des parties prenantes sur les améliorations apportées</p> <p>-Publier les supports de cours, avec bibliographie, et les contrats pédagogiques sur la plateforme</p>	<p>-Publier les informations de manière transparente, systématique et uniformisée</p> <p>-Fluidité de la transmission d'information</p>	<p>-Evaluation de la satisfaction des parties prenantes une année scolaire après la mise en œuvre des améliorations</p> <p>-Publication uniformisée des contrats pédagogiques sur la plateforme</p>	<p>-Equipe de direction</p> <p>-Coordination qualité</p> <p>-Gestionnaire internet-intranet</p>
★★ (rentrée académique 2018-2020)	2.3. Favoriser l'accès des étudiants et des enseignants à des ressources scientifiques	<p>-Répertorier les ressources électroniques en matière d'accès à des ressources scientifiques et envisager leurs modalités de diffusion auprès des enseignants et des étudiants</p>	<p>-Encourager le développement des liens enseignement-recherche et l'actualisation des connaissances.</p>	<p>-Constitution et diffusion d'un répertoire en matière de ressources scientifiques</p>	<p>-Equipe de direction</p> <p>-Coordination qualité</p> <p>-Gestionnaire internet-intranet</p>

## Axe stratégique 3 : Communication externe

Priorité	Objectifs	Actions	Résultats escomptés	Indicateurs de mesure	Acteurs responsables
Recommandation 4 : transparence et formalisation des critères de VAE					
★★ (2017-2020)	3.1. Clarifier les possibilités de VAE dans le bachelier	Retravailler la procédure à l'issue d'une formation suivie par le groupe de travail	Faciliter l'usage de la procédure par les étudiants et les personnels	Publication de la nouvelle procédure	Equipe de direction
★ (2015-2017)	3.2. Augmenter la visibilité de l'AMEPS	-Rendre le site de l'établissement plus attrayant  -Créer une page Facebook	Améliorer la visibilité de l'AMEPS au sein du paysage de la formation pour adultes	Les informations en lien avec les formations proposées sont mises à jour	-Equipe de direction -Gestionnaire internet-intranet

### Ligne du temps



